



Bordeaux, le 29 août 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSPORT ROUTIER

Taxe poids lourds : l'OTRE dans le vrai

Les réserves apportées par le ministre délégué aux transports Frédéric CUVILLIER, hier, à la presse sur la gestion des procédures d'enregistrement des véhicules assujettis à la taxe poids lourds démontrent que les mises en garde énoncées depuis plus d'un an par l'OTRE sur l'inefficacité du système étaient fondées. Son appel au report des enregistrements des véhicules jusqu'à ce que la démonstration de la fiabilité de ce dispositif soit effective était et est toujours justifié.

Quelque soit le nombre de véhicules enregistrés, cet appel de l'OTRE a été très majoritairement suivi par la profession.

Pour l'OTRE, le report de l'entrée en vigueur de la taxe poids lourds est désormais inévitable. Au regard des incertitudes existantes, aucune date de mise en œuvre ne peut être arrêtée et surtout pas par Écomouv'.

L'OTRE a des propositions à faire quant à la mise en place de cette taxe. Sa présidente Aline MESPLES les présentera lors d'une conférence de presse qui se déroulera mercredi 4 septembre 2013 à 9h30, à Paris.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la conférence de presse, nous vous prions de vous rapprocher du siège de l'OTRE.

Contact presse : *Gilles MATHELIÉ-GUINLET, secrétaire général*
06 10 20 67 93
gilles.matheliequinlet@otre-direction.org